



Compte-rendu de la réunion
 du Conseil de Communauté de Communes
 Messigny-et-Vantoux, le 06 Février 2018
 Convocation du 30 Janvier 2018

Présents/Pouvoirs :

M. Jean-François DESSOLIN	Maire	Bligny le Sec	
M. Gabriel BLAISE	Maire	Chanceaux	
M. Daniel PETEUIL	Maire	Champagny	
M. Albert LACOMME	Maire	Curtil-Saint-Seine	
M. Pascal MINARD	Maire	Darois	
M. Bruno MOUSSERON	Conseiller Municipal	Darois	
M. Jean-René ESTIVALET	Maire	Etaules	
M. Gilles DUTHU	Maire	Francheville	
M. Bénigne COLSON	Maire	Frenois	
M. Marc HIERHOLZER	Maire	Lamargelle	
Mme Catherine BURILLE	Maire	Léry	
M. Vincent LEPRÊTRE	Maire	Messigny-et-Vantoux	
Mme Céline PICCIONE	Adjointe	Messigny-et-Vantoux	Absente excusée pouvoir à Vincent Leprêtre
M. Alain DUVERT	Adjoint	Messigny-et-Vantoux	
Mme Nadine VOLLMER	Conseillère Municipale	Messigny-et-Vantoux	Absente excusée pouvoir à Julien Ollagnier
M. Julien OLLAGNIER	Adjoint	Messigny-et-Vantoux	
Mme Marie-Madeleine FEBVRE	Conseillère Municipale	Messigny-et-Vantoux	
Mme Françoise GAY	Conseillère Municipale	Messigny et Vantoux	
M. Serge RESSY	Conseiller Municipal	Messigny et Vantoux	
M. Jean-Luc COUTURIER	Conseiller Municipal	Messigny et Vantoux	Absent
M. Alain MORISOT	Maire	Panges	Absent excusé
M. BOUCHEROT Nicolas	Maire	Pellerey	
M. Pascal THEIS	Maire	Poiseul-la-Grange	
Mme Éliane LÉPINE	Maire	Poncey-sur-L'ignon	Absente excusée pouvoir à Nicolas Boucherot
M Gilbert PERRON	Maire	Prenois	

Mme Françoise LEBRUN	Adjointe	Prenois	Absente
M. Denis MAIRET	Maire	St-Martin-du-Mont	
M. Bertrand TORTOCHAUX	Adjoint	St-Martin-du-Mont	
M. Daniel MALGRAS	Maire	Saint-Seine-l'Abbaye	Absent excusé pouvoir à Fabien Cordier
M. Fabien CORDIER	Adjoint	Saint-Seine-l'Abbaye	
M. Raymond DUMONT	Maire	Saussy	
M. Jean-Michel STAIGER	Maire	Savigny-le-Sec	
M. Florian GONZALEZ	Adjoint	Savigny-le-Sec	
Mme Martine SICCARDI	Adjointe	Savigny-le-Sec	
M. Claude PRATBERNON	Adjoint	Savigny-le-Sec	Absent excusé pouvoir à Jean-Michel Staiger
M. Cyrille FAUCONNET	Maire	Trouhaut	
Mme Catherine LOUIS	Maire	Val Suzon	
M. Dominique FEVRET	Maire	Turcey	
M. Pierre GARNIER	Maire	Vaux Saules	
Mme Marie-Claude POSIERE	Maire	Villotte-Saint-Seine	

Après intervention sur le FPIC et le CIF de Stephen LOUREIRO, consultant, Madame la Présidente débute la séance.

Madame Catherine LOUIS déclare la séance ouverte à 19h30.

Madame Louis énonce les excusés et les pouvoirs. Le quorum est atteint.

Madame Catherine Burille est désignée secrétaire de séance.

Madame Louis propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2018. Le procès-verbal est adopté.

Pour : 37

Contre : 0

Absentions : 0

Point 1 : Ligne de trésorerie 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2018 ;

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Julien OLLAGNIER et Nadine VOLLMER (son pouvoir) ne participent pas au vote

Considérant la proposition de la Caisse d'Epargne,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

Pour : 35

Abstention(s) : 0

Contre(s) : 0

- ⇒ **DECIDE** de contracter auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance une ouverture de crédit aux conditions suivantes :
 - ✓ 400 000 € (quatre cent mille euros) ;
 - ✓ Taux T4M +1.20% ;
 - ✓ Commission d'engagement : 0,20% (soit 800€) ;
 - ✓ Le remboursement s'effectuera au plus tard le 20/02/2018.

- ⇒ **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents nécessaires à ce dossier et notamment la convention.

Point 2 : Modification des statuts du SICECO

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5214.27 ;

Vu les délibérations des EPCI mentionnés

Vu les délibérations du SICECO en date du 8 décembre 2017

Vu le projet de statuts du SICECO

Madame la Présidente explique aux délégués communautaires que la CCFSS doit se prononcer sur la modification des statuts du SICECO concernant deux points :

- 1- L'adhésion de 11 EPCI au SICECO à savoir CC Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche, CC du Mirebellois et Fontenois, CC de Saulieu, CC des Terres d'Auxois, CC de Beaune Côte et Sud, CC de Tilles et Venelle, CC CAP Val de Saône, CC du Pays d'Arnay et Liernais, CC de Norge et Tille, CC du Pays d'Alesia et de la Seine, CC de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.

- 2- Mise en place d'un service de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie courants : le syndicat peut assurer, pour le compte des communes et EPCI membres qui en font la demande, des missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie ou d'aménagement de l'espace public. Les travaux visés concernent, notamment, les rénovations, des petits aménagements..., hors travaux complexes. Les modalités de mise en œuvre de ce service sont fixées par convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

Pour : 36
Abstention(s) : 1
Contre(s) : 0

- ⇒ **APPROUVE** l'adhésion des EPCI cités ci-dessus
- ⇒ **APPROUVE** la révision statutaire telle qu'elle a été adoptée par l'Assemblée Générale du Comité Syndical du SICECO en date du 8 décembre 2017
- ⇒ **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Avant de clore le Conseil Communautaire, Madame la Présidente porte à la connaissance des membres la demande du SDIS de Côte d'Or de construire une caserne de pompiers sur la ZAE de Cestres.

Un rapide rappel du dossier précité : l'historique et le contexte.

Depuis plus de 12 ans le SDIS est en relation avec les élus de la commune de Saint-Seine-l'Abbaye pour étudier la construction d'une nouvelle caserne pour répondre aux

- Obligations de sécurité du site actuel
- Conditions d'accueil du personnel féminin (vestiaires...)

Madame la Présidente a été saisie par les services du SDIS d'une demande de cession à titre gratuit d'un terrain sur la ZAE de Cestres afin d'y construire la nouvelle caserne du Pays de Saint Seine.

Elle évoque devant les délégués les nombreux échanges qui ont eu lieu entre le SDIS, la CCFSS, les élus de la commune de Saint-Seine-l'Abbaye et les Conseillers départementaux du canton.

A ce jour, le SDIS souhaite disposer d'un terrain de 2500/3000 m² sur la ZAE.

Le SDIS prendra en charge le bornage.

Le Maire de Saint-Seine-l'Abbaye, absent excusé, a rédigé un courrier à l'attention de Madame la Présidente concernant ce sujet. Courrier joint au compte-rendu.

Aucune délibération prise ce jour.

xxx

Madame la Présidente conclut le Conseil Communautaire – elle indique les dates des prochaines réunions institutionnelles sous réserve de dates complémentaires pour organiser les commissions.

- **Lundi 12 février 2018 – 18h30 – Commission des Finances élargie au Conseil Communautaire**
- **Lundi 26 février 2018 – 18h00 – Bureau**
- **Mardi 27 mars 2018 – 18h30 – Bureau**
- **Jeudi 29 mars 2018 – 18h30 - Commission des Finances**
- **Jeudi 5 avril 2018 – 19h – Conseil Communautaire – Vote des budgets**

La séance est levée à 20h30.

*La Présidente,
Catherine LOUIS*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Catherine LOUIS', written in a cursive style. The signature is positioned above a solid horizontal line.